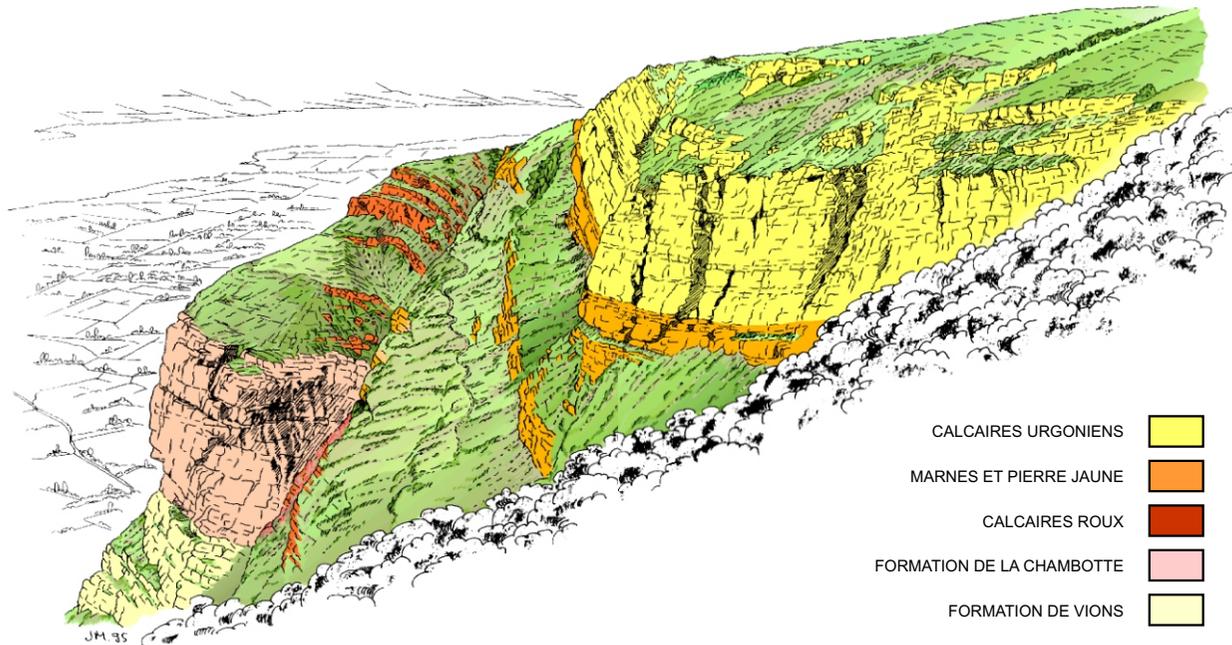


# ITINERAIRE GEOLOGIQUE ET BOTANIQUE DU GRAND SALEVE

## STATION 9 : Petite-Gorge

### LORSQUE QUE LES ROCHES S'AFFRONTENT . . .

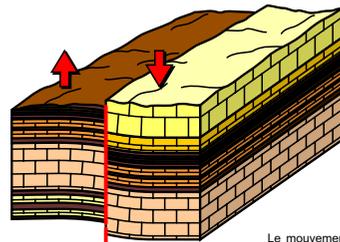
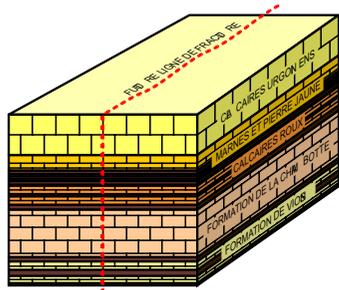


CALCAIRES URGONIENS	
MARNES ET PIERRE JAUNE	
CALCAIRES ROUX	
FORMATION DE LA CHAMBOTTE	
FORMATION DE VIONS	

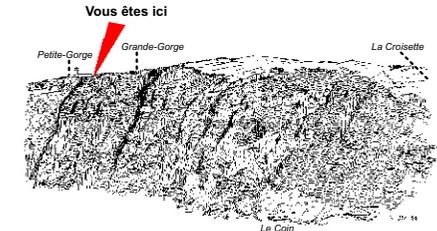
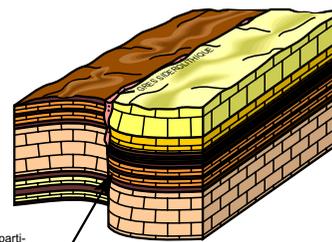
La faille de la Petite Gorge illustre un type de cassures provoquées par les forces qui sont à l'origine de la chaîne alpine. Cette fracture verticale affecte des couches sédimentaires déposées originellement à l'horizontale.

La partie droite du Salève a été abaissée d'une centaine de mètres par rapport au compartiment gauche qui est monté. Ces mouvements permettent ainsi à des couches plus anciennes (gauche) de se trouver en face de couches plus jeunes (droite).

Dans le plan de faille, les roches broyées sont cimentées par des grès jaunâtres à rougeâtres visibles le long du sentier de la Petite Gorge: leur présence démontre que cette fracture était déjà ouverte à l'époque du dépôt des grès sidérolithiques (vers -50 millions d'années).



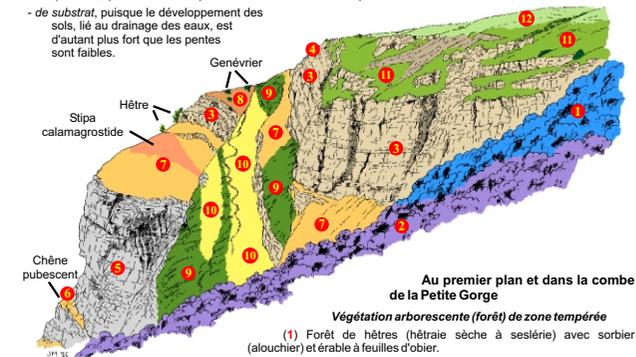
Le mouvement opposé des deux compartiments a entraîné la déformation des couches par frottement le long du plan de faille. Ce phénomène est appelé un **rebroussement**.



## PANORAMA BOTANIQUE

L'intérêt botanique de cette station réside dans la diversité de la végétation, au sein de laquelle apparaît une flore à affinité méditerranéenne malgré l'altitude élevée, voisine de 1100 m. Bien que le sous-sol du site, à prédominance calcaire, présente une certaine homogénéité, le relief accidenté est à l'origine de différences

- d'orientation, ce qui détermine des zones plus ou moins ensoleillées et abritées des vents et de la pluie
- d'exposition, qui diffère sur les parois rocheuses ou sur les replats
- de substrat, puisque le développement des sols, lié au drainage des eaux, est d'autant plus fort que les pentes sont faibles.



Au premier plan et dans la combe de la Petite Gorge

**Végétation arborescente (forêt) de zone tempérée**

- (1) Forêt de hêtres (hêtraie sèche à séslerié) avec sorbier (alouchier) et érable à feuilles d'obier.
- (2) Forêt de feuillus en mélange, sur éboulis calcaires et pentes marnueuses: érable sycomore, frêne, hêtre, sorbier, avec quelques ormes, tilleuls et chênes sessiles.

### Au deuxième plan

#### Végétation des parois rocheuses

- Sur les rochers supérieurs (3), à droite du sentier de la Petite Gorge: séslerié, drave toujours verte (espèce rupicole), globulaire à feuilles cordées, raisin d'ours, saxifrage paniculée, oeillet sylvestre, en plus d'une espèce à affinité méditerranéenne, l'anthyllide des montagnes.
- Au débouché du sentier (4), sur les pentes bien exposées et bien drainées dominant les parois: végétation arbustive à sorbier des oiseaux, amélanchier, cotoneaster.
- Sur les rochers inférieurs (5), à gauche du sentier de la Petite Gorge, même association, mais présence de la potentille caulescente, espèce caractéristique de la végétation des parois calcaires.

#### Végétation des pentes et replats

##### Compartiment gauche de la faille de la Petite Gorge

- au pied de la paroi inférieure (6), végétation arbustive des stations chaudes avec chénaie buissonnante thermo-ophile (chêne pubescent).
- sur la pente intermédiaire, entre les parois inférieure et supérieure (7), pelouse à séslerié et stipa calamagrostide (graminée caractéristique de la végétation herbacée sur calcaire), avec éléments de lande thermophile comme le raisin d'ours et le genévrier.
- au sommet (8), tache de pelouse de type "prairie sèche" à brome érigé (*Bromus erectus*, graminée thermophile), avec séslerié, stipa calamagrostide, raisin d'ours et genévrier.

##### Dans le plan de faille, aux abords du sentier de la Petite-Gorge

- à la base et au sommet (9), végétation arbustive à arborescente à sorbier (alouchier), chêne sessile, hêtre "buissonnant" ou en fûts (avec prédominance locale du chêne ou du hêtre)
- au milieu (10), zone à séslerié et stipa calamagrostide

##### Dans le compartiment droit de la faille de la Petite Gorge

- au pied des rochers (9), végétation arbustive à arborescente de stations chaudes avec sorbier (alouchier), chêne et hêtre; vers le haut et vers le bas (7), pelouse à séslerié et stipa calamagrostide.
- au sommet des rochers (11), pelouse-lanêde à séslerié et raisin d'ours, passant latéralement (12) à un pâturage dégradé caractéristique des lieux piétinés.